# MOTION DE SOUTIEN

*Montreuil, le 19 juin 2026*

## ADAPEI 2A CORSE
## LA GRÈVE EST UN DROIT CONSTITUTIONNEL

L'UFAS-CGT dénonce toute stratégie visant à laisser s'enliser le conflit dans l'espoir d'épuiser les salarié·e·s mobilisé·e·s. Les conflits sociaux ne se règlent ni par le pourrissement des situations ni par la stigmatisation des grévistes. Ils se règlent par le dialogue, la négociation et le respect des représentant·e·s des salarié·e·s.

Nous appelons la direction de l'ADAPEI 2A à renoncer aux mesures disciplinaires engagées contre les salarié·e·s mobilisé·e·s, à garantir le respect plein et entier des droits syndicaux et à ouvrir sans délai des négociations permettant de construire une issue favorable au conflit.

**L'UFAS-CGT réaffirme que les salarié·e·s de l'ADAPEI 2A ne sont pas seul·e·s.**

> Parce qu'une atteinte portée à un·e militant·e, à un·e élu·e ou à un·e salarié·e mobilisé·e concerne l'ensemble de la CGT,

> Parce que la solidarité est au cœur des valeurs de la CGT,

> Parce que défendre celles et ceux qui accompagnent quotidiennement les personnes les plus fragiles, c'est défendre l'ensemble du secteur social et médico-social.

Nous appelons tous les syndicats CGT à soutenir les salarié·e·s de la CGT ADAPEI 2A
et à envoyer leur motion de soutien à : **ufas@sante.cgt.fr**

**Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale** • Case 538 • 263 rue de Paris • 93515 Montreuil CEDEX
Tél : 01.55.82.87.49 • https://cgt-sante-action-sociale.fr • sg@sante.cgt.fr